

**RU DE TRAVAIL DU 02 MARS 2018 (08h00-09h30)**

*G4 : Moyens de régulation et de soutien aux professionnels, mobilité, coordination*

**Personnes présentes :**

→ Pour les professionnels :

Stéphanie D'Amato ; Isabelle Piednoir ; Cindy Pereira de Sousa ; Cécile Lesage ; Marie Le Bris ; Bernadette Scortani ; Claire Cromarias ; Guillaume Pelletier (animateur).

**Objectifs de la réunion :**

- 1- Reprise du CR de la réunion précédente pour clarification
- 2- Compléter la colonne « ES et ETS » sur les écarts entre leur référentiel de compétences et les pratiques à l'IME (travail individuel sur post-it)
- 3- Mise en évidence des écarts sur chaque qualification, et justifier leur maintien ou leur réduction (travail de groupe)

**1- Reprise du CR de la réunion précédente pour clarification**

---

⇒ Les indications du précédent CR étant insuffisamment précises, elles sont reprises dans le tableau infra.

**2- Finalisation du tableau fixant les écarts entre RC et pratiques à l'IME sur les fonctions de coordination**

---

REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME

AES		ME		ES ou assimilé	
Ce qu'ils font à l'IME sur les fonctions de coordination	Ce qu'ils font en coordo mais hors RC Et Ce qu'ils ne font pas mais qui est dans le RC	Ce qu'ils font à l'IME sur les fonctions de coordination	Ce qu'ils font en coordo mais hors RC Et Ce qu'ils ne font pas mais qui est dans le RC	Ce qu'ils font à l'IME sur les fonctions de coordination	Ce qu'ils font en coordo mais hors RC Et Ce qu'ils ne font pas mais qui est dans le RC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Référence du quotidien (lien avec les parents au quotidien)</li> </ul>	→ <i>Fait et dans le RC</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Référence du quotidien (lien avec les parents au quotidien)</li> </ul>	→ <i>Fait et dans RC</i>	Référence du quotidien (lien avec les parents au quotidien)	→ <i>Fait et dans le RC</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Référence projet (récupération des écrits des autres professionnels, élaboration du projet personnalisé, animation, participation à la réunion du PP, mise en place concrète du projet personnalisé auprès des autres professionnels)</li> </ul>	→ <i>Fait mais pas dans RC</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Référence projet (récupération des écrits des autres professionnels, élaboration du projet personnalisé, animation, participation à la réunion du PP, mise en place concrète du projet personnalisé auprès des autres professionnels)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formalisation du PP (récupération des écrits des autres professionnels, élaboration du projet personnalisé, animation, participation à la réunion du PP) : <i>Fait mais pas dans RC</i></li> <li>Mise en œuvre (mise en place concrète du projet personnalisé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Référence projet (récupération des écrits des autres professionnels, élaboration du projet personnalisé, animation, participation à la réunion du PP, mise en place concrète du projet personnalisé auprès des autres professionnels)</li> </ul>	→ <i>Fait et dans le RC</i> <i>Selon les groupes les ES font les PP de leur référence, ou d'autres supervisent tous les PP du groupe (ou notion de co-référence)</i>

REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME

			auprès des autres professionnels) : <i>Fait et dans le RC</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'activités avec les partenaires et autres groupes</li> </ul>	<p>→ <i>Fait mais pas dans RC</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'activités avec les partenaires et autres groupes</li> </ul>	<p>→ <i>Fait et dans RC, SI la coordination est en lien direct avec le PP, ou si en cohérence avec un projet de groupe validé par l'ES</i></p>	<p>→ Organisation d'activités avec les partenaires et autres groupes</p>	<p><i>Fait et dans RC. Quid de la légitimité sur ce domaine au sein de l'IME + comment formaliser ?</i></p>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle de régulation sur les accompagnements dans le groupe en lien avec le CDS</li> <li>Rôle de synthèse des éléments pluri-professionnels dans le cadre du projet (y compris thérapeutes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Dans le RC et fait sur certains groupes et pas sur d'autres</i></li> <li><i>Dans RC mais pas fait</i></li> </ul>

### **3- Mise en évidence des écarts sur chaque qualification, et justifier leur maintien ou leur réduction (travail de groupe)**

---

- Ecarts constatés avec le référentiel de compétences AES
  - ⇒ Référence projet fait par les AES sans qu'elle soit dans le RC : OK pour tendre vers un passage de la partie élaboration du PP aux ES et ETS, mais en fonction des ressources humaines sur le groupe (présence d'un ES sur tous les groupes). + Possibilité si le salarié est OK d'assurer une partie de l'élaboration du PP en lien avec l'ES du groupe.
  - ⇒ Organisation d'activités avec des partenaires sans qu'elle soit dans le RC : à maintenir sans qu'elle soit imposée aux AES. Argumentaire : intérêt de cette activité pour les professionnels AES pour lesquels elle est souvent source de motivation et de valorisation. Si fait, lien à assurer avec l'ES du groupe (le cas échéant) qui est garant de la cohérence des activités avec les PP des jeunes accueillis.
- Ecarts constatés avec le référentiel de ME
  - ⇒ Elaboration et formalisation du PP fait mais pas dans le RC : Possibilité si le salarié est OK d'assurer une partie de l'élaboration du PP en lien avec l'ES du groupe.
- Ecarts constatés avec le référentiel ES (et ETS, sauf pour la partie « groupale » car non concernés)
  - ⇒ Tous les ES ne sont pas référents (ou co-référents) des PP de l'ensemble du groupe : A généraliser progressivement avec une tendance à positionner un ES par groupe selon opportunités (mobilités, recrutements, etc.). Attention, problème de temps pour le travail de formalisation PP pour les ES.
  - ⇒ L'organisation d'activités avec des partenaires peut passer par les ES mais la culture d'établissement fait qu'elle passe encore beaucoup par les CDS : à faire évoluer pour plus de délégations aux ES.
  - ⇒ Le rôle de régulation sur les accompagnements dans le groupe en lien avec le CDS est effectué sur les groupes spécifiques mais pas sur les groupes généraux : A généraliser progressivement.
  - ⇒ Le rôle de synthèse des éléments pluri professionnels (équipe paras) n'est pas assuré par les ES sur l'IME : écart à maintenir car les éducateurs n'ont pas les compétences techniques nécessaires à la synthèse des éléments fournis par l'équipe soignante.

## REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME

### Prochain groupe de travail le 23 mars 2018 à 08h00

- ⇒ Prochaine réunion le vendredi 23 mars, en fusion avec le Groupe 3 qui travaille sur le PP. Sont convoqués pour la réunion : Cécile Lesage ; Guillaume Pelletier ; Josiane Rouchon ; Isabelle Piednoir ; Marie Le Bris ; Christine Manin ; Céline Lacroix ; Bernadette Scortani ; Claire Cromarias.
- ⇒ A préciser lors de la prochaine réunion
  - « Animation » : Dans le cadre des PP, ou plus largement ?
  - Mieux définir la partie « Organisation d'activités »

Fait le 02/03/2018  
Guillaume Pelletier